



ENSCR

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

Catalyseur de votre succès !





L'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR) lance sa campagne 2018 de collecte de la Taxe d'Apprentissage. Cette plaquette veut souligner l'enjeu que représente votre contribution pour notre établissement... parce que nos élèves-ingénieur(e)s d'aujourd'hui seront vos collaborateurs de demain.

En versant la taxe d'apprentissage à l'ENSCR, vous contribuez à la qualité des formations dispensées. Vous nous permettez ainsi de financer l'ingénierie pédagogique, l'achat de matériels innovants pour les Travaux Pratiques et d'accroître notre potentiel de recherche.

Depuis près de 100 ans, nous contribuons à la formation d'ingénieur(e)s chimistes en Bretagne qui acquièrent des compétences nouvelles tournées vers l'innovation et la responsabilité. Notre enseignement vise à diversifier les profils des Jeunes Ingénieur(e)s ENSCR, leur assurant un fort potentiel d'évolution de carrière.

Nous comptons sur vous !

Pierre LE CLOIREC
Directeur de l'ENSCR



460
élèves-ingénieur(e)s
dont 190 en cycles préparatoires

3240
diplômés
depuis sa création
90 diplômés / an

45
doctorants
et post-doctorants



VOTRE INTÉRÊT ?

LA NOTORIÉTÉ

- Diffusion d'informations et de documentations de votre entreprise auprès des étudiants,
- Invitation aux Rencontres Thématiques de Chimie : présence de votre nom et logo,
- Présentation ciblée vers les étudiants étrangers,
- Diffusion des informations et des offres d'emploi de votre entreprise sur le site de l'association des ALUMNI (anciens élèves de l'ENSCR)

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ

- Invitation / participation au forum emploi et possibilité de parrainage de promotion,
- Intervention lors de notre cycle de conférences industrielles,
- Priorité sur la location de salles, du Pôle d'Ingénierie Chimique (PIC), de laboratoires, de la halle technologique, de bureaux... (sous réserve de disponibilité)
- Proposition de projet de recherches bibliographiques



1^{RE} ÉCOLE DE CHIMIE GÉNÉRALISTE LABELLISÉE
« SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL » PAR LE CNES & ST.

14% d'élèves
internationaux

10% des diplômés
embauchés
à l'étranger



À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE?

Elle a permis à l'ENSCR de développer la qualité de l'enseignement, de la recherche et de la vie étudiante :

- Diffractomètre X à haute résolution en salle de TP
- Chromatographie en phase gazeuse (CPG)
- Rhéomètre
- Accès sécurisé aux laboratoires
- Téléconférence dans les salles
- Télé-enseignement dans un amphithéâtre
- Plateforme e-formation, dédiée à l'enseignement à distance
- Extension des locaux des associations étudiantes
- Renouvellement de l'offre pédagogique avec de nouvelles options,
- Accompagnement dans la création de la junior entreprise : CRIPS

20 brevets
depuis 5 ans

130 publications
internationales /an

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

FEUILLET DETACHABLE

La taxe d'apprentissage nous permet d'accroître l'excellence scientifique au service de vos futurs ingénieur(e)s. L'ENSCR est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du barème (hors quota) pour la catégorie B.

Nous avons besoin de votre soutien !

Pour flécher votre versement vers notre École, notez impérativement notre numéro UAI (**0350077U**) et «ENSCR HORS QUOTA (ou barème)» sur le bordereau de déclaration de votre OCTA.

BORDEREAU DE SUIVI DE VOTRE VERSEMENT

Votre versement de la Taxe d'Apprentissage

Pour verser votre quotité de taxe d'apprentissage, votre expert-comptable ou vous-même devez confier votre déclaration à un organisme collecteur.

Nom de l'Organisme Collecteur (OCTA) : _____

Pour préciser le montant que vous voulez affecter à l'ENSCR, merci d'indiquer la **somme en euros** : _____ Euros

Pour assurer un meilleur suivi, vous pouvez nous retourner cette fiche qui nous informera sur le choix de votre OCTA.

Votre Entreprise

Établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom du correspondant TA : _____ Prénom : _____

E-mail : _____ Tél : _____

Vos interlocuteurs :

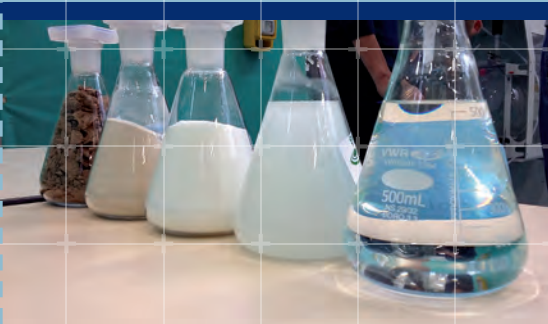
Nicolas NOIRET, Directeur des Relations Industrielles, 02 23 23 80 61

Anne-Cécile FABRO, Gestionnaire Recherche & Partenariats Industriels, 02 23 23 80 85

Email : relations-industrielles@ensc-rennes.fr - Site : www.ensc-rennes.fr

NB

La date limite de versement pour la Campagne de la Taxe d'Apprentissage est fixée au plus tard au **28 février 2018**. Vous pouvez télécharger le formulaire de versement de la Taxe directement sur notre site internet : <https://www.ensc-rennes.fr/entreprises/taxe-dapprentissage>



REPÈRES CLÉS

	CYCLE INGÉNIEUR ENSCR (BAC + 3 À BAC + 5)			ÉVÉNEMENTS ENSCR			
	1 ^{re} année (E1)	2 ^e année (E2)	3 ^e année (E3)	RTC & Forum Emploi	Conférences Industrielles	Innov' Chem	Visites Entreprises
Sept.							
Oct.							
Nov.							
Déc.							
Janv.							
Fév.							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Juillet							
Août							

■ Parallèlement aux cours, nos étudiants suivent, tout au long de l'année, des projets variés : TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) en E1, HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) en E2, TP et projets bibliographiques en E2 et E3)

■ Stages (Technicien en E1, ingénieur en E2 et fin d'étude en E3)